



7 rue du Père Adam  
F - 01210 Ornex

tél. : +33 (0) 450 99 11 00

fax : +33 (0) 450 42 19 28

accueil@orsac-lecloschevalier.fr

www.lecloschevalier.fr

## Frais de séjour 2018

(Applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

### Les tarifs

#### Prix de journée hébergement permanent :

Hébergement chambre individuelle :	67,68 €
Hébergement des moins de 60 ans :	84,80 €

#### Prix de journée dépendance :

Dépendance Gir 1 et 2 :	19,74 €
Dépendance Gir 3 et 4 :	12,53 €
Dépendance Gir 5 et 6 :	5,32 €

Tarif Hébergement journalier	67,68 €
Ticket modérateur dépendance à la charge du Résident	5,32 €
<b>Coût total à la charge du Résident par jour</b>	<b>73 €</b>

Le montant des frais de séjour comprend :

- L'hébergement
- La dépendance (en fonction du Gir)
- Les soins (selon l'état de santé)

**L'hébergement** couvre les dépenses liées aux charges hôtelières.

**Le forfait dépendance** recouvre l'ensemble des prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement d'actes essentiels de la vie courante (animations, interventions relationnelles, aides à la vie quotidienne, fournitures et surcoût hôtelier)

**Le forfait soin** est pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

Il comprend les dépenses de personnel médical, infirmier, aide soignant, petit matériel médical et pharmaceutique ainsi que les aménagements nécessaires du point de vue médical. Depuis janvier 2010, nous prenons en charge en plus les honoraires des médecins généralistes, des laboratoires, de radiographie et d'auxiliaires paramédicaux.

Restant à la charge du résident : les transports, les soins dentaires, les prothèses dentaires et auditives, les médecins spécialistes, les scanner et IRM et certaines prestations sont remboursables par votre caisse maladie et votre complémentaire santé.

**Attention**, les Résidents relevant d'une assurance privée payent le forfait soin et ont à leur charge les honoraires médicaux.

## **Les aides**

Selon vos droits et vos revenus vous pourrez bénéficier de **l'APA Etablissement** et de **l'aide au logement**. L'Etablissement effectuera directement les démarches auprès des organismes pour vous. Elles seront versées directement à l'Etablissement et seront donc déduites de la facturation.

## Prestations payantes sur facturation

1) Caution :

Au titre de la location de la chambre 1 500 €  
Encaissable lors de l'admission

2) Téléphone :

Abonnement et communication illimitée: 14,90 € par mois\*  
(\* vers fixes et mobiles en France et International)

3) Repas invité : (Prévenir 24h à l'avance)

Déjeuner : 12 € en semaine et 13 € le weekend  
Dîner : 12 € en semaine et 13 € le weekend  
Enfant en dessous de 10 ans : 9 €

Repas « Gourmet » : (Sur réservation 72h à l'avance)

Résident 11 €  
Adultes 17 €  
Enfants en dessous de 10 ans 11€

4) Pédicure :

Entre 28 € et 35 € selon la séance

5) Coiffeur : (Tous les mardis matin et jeudis après-midi avec Chantal et les lundis après-midi avec Laurie)

Selon tarifs en vigueur

6) Soins esthétiques : (ô temps pour soi)

Selon tarifs en vigueur

7) Activités ou sorties exceptionnelles :

Selon propositions et tarifs affichés au cas par cas

8) Assurance Responsabilité Civile :

*En cas de non souscription à titre personnel*

Redevance annuelle 60 €